

Pôle de  
l'Écologie

# Appel à Projets

Quartiers Durables  
en Lorraine



La Région  
**Lorraine**

# Objectifs :

- Maîtriser la consommation d'espace
- Articuler urbanisme et déplacements
- Favoriser les logements sociaux
- Adopter des modes de constructions sobres et économes en énergie
- Intégrer la nature dans la ville
- Développer l'économie de proximité



**REVALORISER LA VIE DE QUARTIER**



# Cibles :

- Communes de moins de 100 000 hab.
- EPCI de moins de 200 000 hab.
- Groupements de communes
- SEM d'aménagement
- SPL d'aménagement
- Bailleurs sociaux



# Les projets éligibles :

- Les extensions urbaines
- Les reconversions de friches  
*(industrielles, militaires, ferroviaires, etc.)*
- Les renouvellements urbains
- Les réhabilitations de quartiers  
d'habitat social

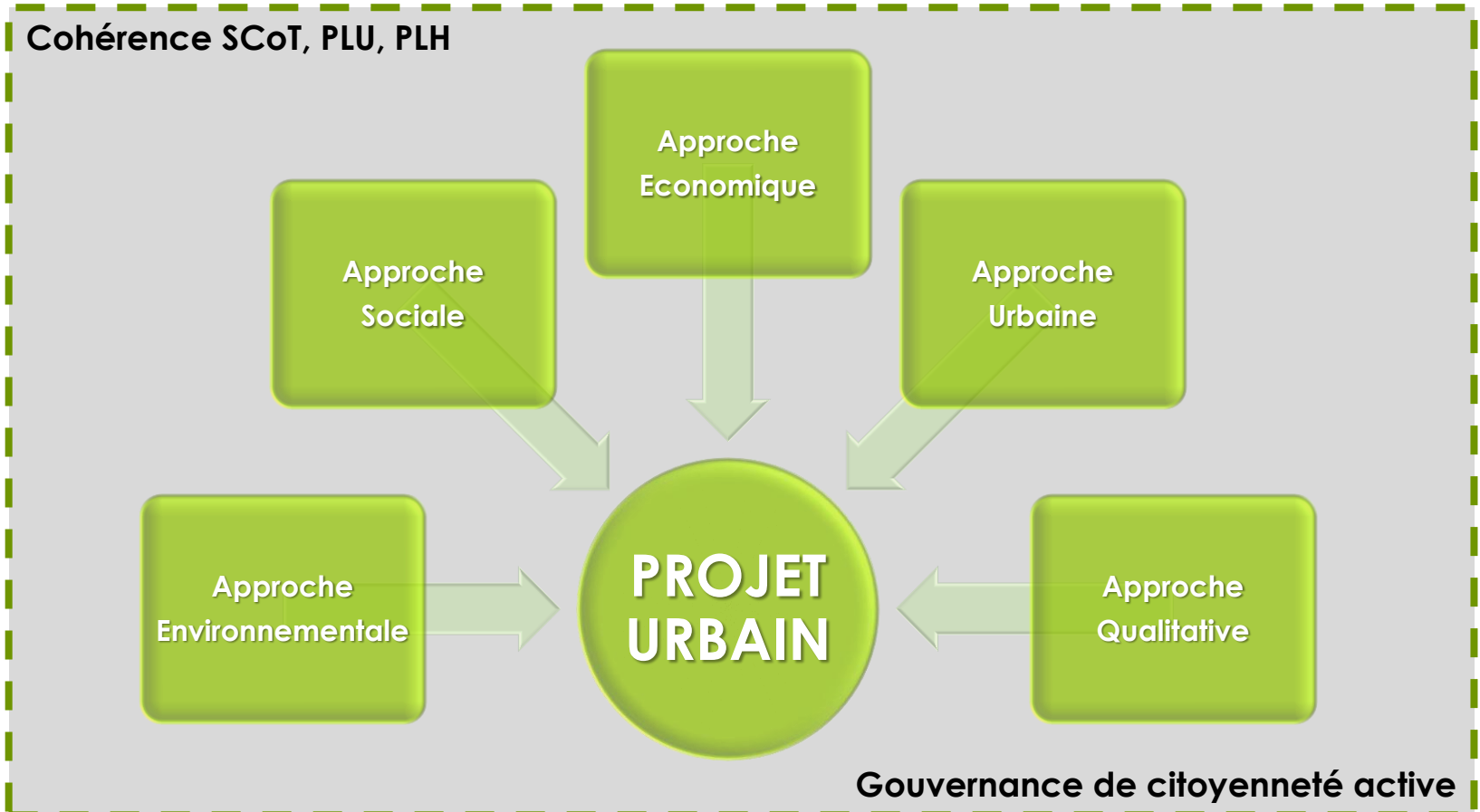


# Conditions d'éligibilité :

- Maîtrise foncière de plus de la moitié de la surface du projet  
et/ou
- Mise en œuvre d'une politique d'acquisitions foncières



# Critères d'étude :



# Sélection des projets :

- Cohérence avec les stratégies d'aménagement et de développement
- Pertinence du projet
- Réponse technique du prestataire retenu
- Pertinence économique du projet
- Potentiel fiscal de la collectivité



# Modalités :

- Accompagnement financier

➔ 70 % du coût de l'étude dans la limite de **60 000 €** de dépenses éligibles



- Calendrier

➔ Lancement officiel le **4 juillet** et remise des candidatures pour le **16 septembre**



- Comment obtenir le dossier :

➔ [francois.pierron@lorraine.eu](mailto:francois.pierron@lorraine.eu)

